

## ◆ ÉTAPE 2 : RECUEILLIR ET INTERPRÉTER LES DOCUMENTS ET INDICATEURS STATISTIQUES DISPONIBLES (PHASE QUANTITATIVE)

Cette étape consiste à recueillir le maximum de données disponibles sur le territoire, sur différents thèmes en lien avec la santé environnementale ou sur la thématique particulière retenue pour l'état des lieux. Il peut s'agir de données contenues dans des documents dont dispose déjà la collectivité (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Agenda 21, Contrat Local de Santé, Plan Local de Santé Publique...) ou de données recueillies à l'aide de différents outils régionaux.

Une analyse thème par thème doit d'abord être réalisée (environnement et cadre de vie (air, sol, logement...), caractéristiques de la population, état de santé (mortalité et morbidité...).

Elle est suivie d'une lecture plus transversale de l'ensemble des données, avec une comparaison de la situation globale du territoire à celle du département et de la région.

Il est important d'introduire la notion de déterminants de la santé, de réfléchir aux impacts sanitaires possibles de la pollution des sols, de celle de l'air, des transports, etc. à moyen et long terme.

La phase d'analyse doit permettre de repérer les sous-territoires et groupes de population qui concentrent les difficultés de différents ordres, mais aussi de se pencher sur les besoins spécifiques de certains groupes de population (enfants, personnes âgées, agriculteurs...). Il faut également tendre vers une analyse prospective. L'évolution du territoire à court ou moyen terme peut être en partie anticipée, en prenant en compte les projets (d'urbanisme, économiques, de transport...) actuels et à venir. Ces projets sont susceptibles de modifier le visage du territoire et les caractéristiques de la population (hausse/baisse du nombre d'habitants, vieillissement de la population, précarisation...) et peuvent ainsi avoir un impact sur le profil sociodémographique de la population.

**Les fiches thématiques présentes à la fin de ce guide peuvent vous donner des pistes pour la mise en œuvre de cette étape.**

### A noter

L'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes- Côte d'Azur a mis en place depuis 2006 SIRSéPACA ([www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)). Cet outil, en accès libre sur internet, permet aux acteurs régionaux d'accéder à des informations sur l'état de santé de la population régionale et ses principaux déterminants. Il est possible de réaliser des portraits de territoire, qui permettent de disposer de façon instantanée d'une batterie d'indicateurs socio-sanitaires et environnementaux à l'échelle d'un territoire défini librement par l'utilisateur et d'avoir une vue d'ensemble de ce territoire. Il existe également des portraits de territoire en santé environnementale.

## ◆ ÉTAPE 3 : RÉALISER DES ENTRETIENS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS (PHASE QUALITATIVE)

Il n'existe pas de statistiques disponibles pour tous les thèmes qui pourraient intéresser une collectivité qui veut développer une ou plusieurs actions dans le champ de la santé environnementale. Par ailleurs, ce type de données ne permet pas de recueillir l'expérience des acteurs locaux et leurs opinions sur la situation du territoire. C'est pourquoi il est indispensable de réaliser des entretiens individuels et/ou des entretiens collectifs avec des habitants et acteurs ressources du territoire dans le champ de la santé environnementale, pour recueillir leurs préoccupations, opinions et expériences.

### A noter

Il existe des guides et outils qui aident les acteurs à définir la taille de l'échantillon, élaborer le guide d'entretien (outil qui détermine les thèmes à aborder sous formes de questions ouvertes) et analyser le contenu des entretiens.

Pour en savoir plus :

[www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2011/12/22/guide-pratique-sur-la-collecte-de-donnees](http://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2011/12/22/guide-pratique-sur-la-collecte-de-donnees)